

Flexanville

**FLEX'INFOS**



**OCTOBRE 2018**

« Tout beau tout neuf »

Les nouveaux équipements du stade sont prêts !

*Le City Park*



*L'aire de jeux*



**N°3**

**MOT DU MAIRE**

**CONSEIL  
MUNICIPAL**

**TRAVAUX**

**AGENDA**

**ÉTAT CIVIL**

**SÉCURITÉ**

**FLEX'EN FÊTE**

**DIVERS**

**Mairie de FLEXANVILLE**

Arrondissement de Rambouillet

Canton d'Aubergenville

Communauté de Communes

de Cœur d'Yvelines

3, rue de la mairie

78910 FLEXANVILLE

Tél: 01.34.87.23.05

Fax: 01.30.88.30.65

[mairie.flexanville@wanadoo.fr](mailto:mairie.flexanville@wanadoo.fr)

Site : [www.flexanville.fr](http://www.flexanville.fr)

# MOT DU MAIRE

Flexanvilloises, Flexanvillois,



Les travaux du stade tant espérés, sont enfin terminés, seules quelques plantations manquent au décor.

L'été ensoleillé a permis à tous les petits et les grands de le fouler et de se défouler tant et si bien que l'on retrouve régulièrement des mégots et des bouteilles vides, bien évidemment à côté des poubelles.

Que d'incivilités et de non-respect qui nous irritent !

Nous avons un bel équipement préservons-le ; nous envisageons d'ailleurs d'installer des caméras, pour dissuader les auteurs de ces méfaits.

Le chantier de l'école débutera en octobre, la grue a été mise en place, le paysage change, mais c'est pour la bonne cause : une modernisation de notre établissement scolaire s'imposait.

Les nuisances dues au chantier ne devraient pas trop perturber les enfants, l'accès se faisant par l'impasse des granges.

Le village bouge et continuera à bouger, sous l'impulsion d'une équipe municipale soucieuse de faire évoluer notre commune et dynamisée par un comité des fêtes au taquet.

L'ambiance sportive et conviviale de Flexanville est notre priorité et nous ferons tout pour la maintenir.

Bel automne à vous tous.

**Didier SAUSSAY**

# Conseil Municipal

*L'intégralité du compte-rendu des Conseils Municipaux est affichée à la Mairie  
et disponible en ligne sur votre site Internet*

[www.flexanville.fr](http://www.flexanville.fr)

## **SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2018**

- **Frais de transports Osmoy**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la Mairie d'Osmoy imposant une cotisation annuelle aux parents d'élèves Flexanvillois scolarisés dans leur commune. Cette participation d'un montant de 300€, concerne 8 enfants de notre village et a pour objectif de participer au frais de transports des élèves.

Après délibération, le Conseil Municipal juge inapproprié la méthode de la Mairie d'Osmoy. Par conséquent, le Conseil Municipal décide dans un premier temps de solliciter une rencontre avec les élus Osmoyens et invite les parents concernés à n'effectuer aucun versement avant nouvelle consigne.

- **Désherbage «BIO»**

Monsieur le Maire revient sur le test du désherbant «bio» effectué pendant l'été.

Après des signes encourageants d'efficacité, les mauvaises herbes ont réapparu, les racines n'étant pas détruites...

Vu le prix nettement plus élevé de ce procédé et des résultats jugés décevants, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas donner suite à cet essai.

- **Augmentation de débit**

Monsieur le Maire lit un courrier de Monsieur Pierre BEDIER (Président du Conseil Départemental des Yvelines) concernant le déploiement du numérique. Cette lettre stipule que les travaux liés à l'augmentation de débit ont pris du retard en raison d'un changement de prestataire.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information et espère que les Flexanvillois seront bientôt équipés comme cela avait été annoncé.

- **Vidéosurveillance**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réfléchir à la sécurisation des abords du stade suite à de nombreux actes d'incivilités.

Le Conseil Municipal choisit de demander des devis pour l'installation d'un système de vidéosurveillance. Monsieur le Maire propose de solliciter également la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines pour mutualiser les coûts avec les villes intéressées.

## TRAVAUX

### Extension de l'école



L'arrivée d'une grue dans l'horizon du ciel de Flexanville annonce le début des travaux de l'école.

Elle permettra la réalisation de l'extension du bâtiment, offrant davantage d'espace aux élèves et aux enseignants.

### La Croix

La croix à la sortie du village, au carrefour des routes d'Orgerus et de Garancières vacillait sur son pied, affaiblie par l'usure du temps.

Amputée de sa partie usée, la croix a pu reprendre sa place.

Merci à C. GASPAC, A. DA SILVA, Y. VANDENABEELE et C. JAROSZ qui ont œuvré à sa restauration.



# AGENDA

- Loto : **Samedi 13 octobre 2018**
- Soirée Karaoké : **Samedi 17 novembre 2018**
- Théâtre : **Samedi 24 novembre 2018**
- Marché de Noël : **Dimanche 9 décembre 2018**
- Réveillon de la St Sylvestre : **Lundi 31 décembre 2018**

# ÉTAT CIVIL

- Décès :  
Philippe JEGOU, le 30/07/2018  
Thierry PIGEON, le 04/09/2018  
Antoinette TEULADE, le 19/09/2018

*Condoléances aux familles*

# SÉCURITÉ



Comme de nombreuses communes avoisinantes, le Conseil Municipal envisage l'installation d'un système de vidéosurveillance (évoquée lors du dernier Conseil Municipal).

Cette réflexion fait suite aux constats de nombreux actes d'incivilité, en particulier aux abords du stade.

Malgré de nombreux rappels à l'ordre dans les précédents bulletins municipaux, nous constatons un accroissement des manquements aux règles de savoir vivre : nuisances sonores, dégradations de biens publics ou encore usage de stupéfiants.

Nous espérons que cet équipement (s'il est mis en place) ramènera à la raison les quelques perturbateurs.

Cet outil pourra également être utilisé par la Gendarmerie, dans des enquêtes suite à des délits (vols, cambriolages) commis dans le village.

# FLEX'EN FÊTE



## Tournoi de pétanque



Encore un grand succès pour le tournoi de pétanque organisé par Flex'en Fête, avec un nouveau record de participants !

32 doublettes se sont affrontées avec ténacité mais toujours dans la bonne humeur.

Merci aux bénévoles de l'association Flex'en fête qui ont permis l'organisation de cette belle manifestation. N'hésitez pas à contacter Nathalie TOUILLET (présidente), pour rejoindre son équipe.



## Nettoyons la Nature

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les bénévoles, petits et grands se sont retrouvés pour l'opération « Nettoyons la Nature ». Bien que moins nombreux que les années précédentes, 73 kg de déchets de tout genre ont été récoltés.

L'occasion de rappeler à tous, combien la protection de l'environnement est importante pour le bien être de chacun et pour les générations à venir.



## Théâtre «DREYFUS»

**Samedi 24 novembre 2018 à 20h à la salle des fêtes**

Dans la Pologne des années 30, une petite troupe de théâtre, bien plus amateur que professionnelle, composée de bras cassés au grand cœur, essaie de monter une pièce sur l'affaire Dreyfus. Maurice, le metteur en scène, veut y faire passer un message de paix et d'amour, message que le reste de sa troupe semble ne pas toujours comprendre, jusqu'à ce que la réalité de l'époque les rattrape.  
*Rire et émotion au rendez-vous...*



# DIVERS

## RAPPEL :

A partir du **01/01/2019**

la vente et l'usage des pesticides chimiques (type glyphosate)

seront interdits aux particuliers.

Seuls les professionnels bénéficieront d'une autorisation temporaire pour son utilisation.



Les collectivités sont également soumises à la même interdiction, notre commune a d'ailleurs été contrôlée cet été par les services de la police de l'eau.

## **Le glyphosate c'est quoi ?**

C'est un herbicide notamment utilisé dans le célèbre désherbant « Roundup ».



### **Extrait de la loi LABBE :**

Interdiction de la mise sur le marché, de l'utilisation et de la détention de produits phytosanitaires à partir du 1er janvier 2019 (au lieu du 1er janvier 2022 initialement prévu par la loi "Labbé").

Tous les produits phytosanitaires sont concernés à l'exception des produits de bio-contrôle figurant sur une liste établie par l'autorité administrative, des produits qualifiés à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC**

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 10h à 12h.

Mardi : de 17h à 19h.

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h.

Merci de respecter ces horaires.